



**Mémoire**

**présenté aux audiences**

**publiques du BAPE sur le LET**

**d'Hébertville**

**Mai 2013**



## **1 - Introduction**

Le choix de la localisation d'un LET est une décision importante. Peu importe l'endroit, elle suscitera la contestation et la controverse, d'autant plus qu'avec tout ce qui meuble l'actualité municipale ces temps-ci, le capital de confiance et de sympathie des élus locaux est sans doute à son plus bas.

Il s'agit d'un exercice éprouvant et qui génère beaucoup d'amertume et d'insatisfaction, qui engage des énergies considérables ainsi que des sommes d'argent très importantes. Effectué dans le but de se donner un outil de gestion des matières résiduelles, il laisse surtout un goût amer alors que les matières résiduelles constituent un enjeu de société qui pourrait au contraire susciter la mobilisation générale et l'adhésion de tous et chacun.

Mais, de façon plus terre à terre, le choix d'un site peut avoir une influence importante sur l'ensemble du plan de gestion des matières résiduelles du territoire. D'une part, parce qu'il aura un impact direct sur la dynamique des transports, facteur important du contrôle des dépenses.

Et parce que, d'autre part, le type de gestion et d'ententes dont il fera l'objet pourra faciliter, ou encore réduire considérablement l'intérêt d'implanter des mesures énergiques de réductions des volumes à éliminer.

C'est sur cet aspect de réduction des volumes à l'enfouissement et sur la nécessité de considérer les matières résiduelles non plus comme des rebus à éliminer au meilleur coût, mais comme des occasions de développement structurantes que nous souhaitons faire porter l'essentiel de notre intervention.



## **2- Historique de Coderr**

Pour faire un court résumé, Groupe Coderr est un consortium composé de cinq organismes à but non lucratif qui sont des entreprises d'économie sociale. Ce sont une friperie, une entreprise de transport et de collectes de matières résiduelles, une entreprise de destruction de documents confidentiels et de recyclage commercial et industriel, une centrale administrative et une entreprise qui effectue des opérations d'infrastructures de matières résiduelles pour la Régie des Matières Résiduelles (RMR).

Groupe Coderr a près de 35 ans d'existence, compte 135 employés permanents, reçoit environ 70 stagiaires en insertion socioprofessionnelle et génère plus de 12\$ millions de chiffre d'affaires. Si nos activités sont pratiquement toutes dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, notre mission se décline comme suit: le développement des personnes, l'innovation sociale et la pérennité des communautés.

Le conseil d'administration et les gestionnaires de Coderr ont jugé utile de donner leur point de vue dans ce débat, parce que durant ses 35 années, Coderr aura été tout à la fois un acteur de premier plan et un observateur privilégié de la transformation des mentalités et de la modification des comportements concernant les rebuts de production et de consommation. Mais, force est de constater qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.



## **3- Gestion des matières résiduelles**

### **3-1 Gérer ou ne pas gérer**

Lorsqu'il est question de "gérer" les matières résiduelles, nous comprenons collectivement qu'il convient d'en disposer selon la hiérarchie des 3RVE : réduire, réutiliser, recycler, valoriser et, en tout dernier lieu, éliminer.

Pour les élus municipaux, il s'agit surtout de coûts supplémentaires à ajouter au compte de taxes et qu'il convient de minimiser autant que faire se peut. Durant toute ma vie active, j'ai eu à convaincre et répéter que la saine gestion des matières résiduelles est un investissement et non pas une simple dépense.

À la définition du mot "gérer", Wikipédia donne ceci : "*administrer certains intérêts, assurer l'administration et l'organisation d'une entreprise*", tandis qu'ailleurs, on peut retrouver textuellement les antonymes suivants : "*laisser faire, faire de la merde*".

De manière générale, les municipalités ne gèrent pas les matières résiduelles, elles préfèrent devenir de simples boîtes à contrat. Elles vont en appel d'offres pour octroyer le tout par blocs épars aux plus bas soumissionnaires afin de ne plus en entendre parler durant quatre ou cinq ans, et ce, malgré que ce soit un domaine où la concurrence tend à s'amenuiser constamment.

Au Lac Saint-Jean, les élus ont choisi de devenir propriétaires de la totalité des infrastructures et de garder un contrôle étroit sur les activités. Ceci leur a entre autres permis d'adopter des mesures qui autrement n'auraient pu l'être, comme la tarification différenciée dans les industries, commerces et institutions (ICI).



### 3-2 Générer des retombées

Tous les élus municipaux du Québec utilisent toutes les tribunes à leur portée pour demander de nouveaux pouvoirs, plus de responsabilités et de budgets. Elles souhaitent jouer un rôle actif dans l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire afin de s'impliquer dans le développement local et on ne peut que les féliciter pour ces bonnes intentions.

Alors pourquoi ne pas commencer par gérer nos poubelles comme il se doit? Elles sont produites ici, tous les jours. Elles sont ramassées à même nos taxes, taxes dites "de poubelles" qui constituent un budget annuel considérable. De plus, à l'intérieur du cadre réglementaire, nos instances municipales ont tous les pouvoirs pour déployer ces services de manière à générer le maximum de retombées locales.

Je dirais même à tous ces élus qui arrachent spectaculairement leurs chemises en public pour réclamer des pouvoirs que si vous n'arrivez pas à générer du développement correctement avec les poubelles, je ne vois vraiment pas ce que vous seriez capables de faire de plus avec nos forêts et nos rivières.

À ceux qui demandent que les déchets soient confiés à l'entreprise privée, si compétente soit-elle, rendez-vous compte qu'il s'agirait là de donner à une grosse entreprise de l'extérieur un monopole complet pour les 30 prochaines années. De plus, ce serait leur donner aussi sur un plateau d'argent le monopole sur le très lucratif marché des matières résiduelles des ICI.

Pour ma part, je trouve cette suggestion parfaitement irresponsable. Non, il faut gérer nous-mêmes nos matières résiduelles, mais il faut les gérer vraiment. Et ce, comme un facteur de développement et non pas comme un vulgaire centre de coûts.



Je suis fier qu'ici la RMR ait pris cette orientation, et on en voit déjà des résultats. Cependant, si j'ai un reproche à leur faire, c'est de ne pas s'être doté d'un plan de gestion des matières résiduelles. Bien entendu elle en a un, adopté il y a 8 ans, mais en catastrophe et à la dernière minute parce que le Ministère de l'Environnement leur en exigeait un pour avoir droit à une subvention. Mais il est resté sur les tablettes et n'a jamais été actualisé.

Rappelez-vous la définition de Wikipédia : "*assurer l'administration et l'organisation d'une entreprise*". Une entreprise qui se respecte doit avoir un plan d'affaires. La RMR est une entreprise dont tous les contribuables du Lac Saint-Jean sont les actionnaires, mais une entreprise qui n'a pas de plan d'affaires et ne semble pas en vouloir.

Des efforts importants ont été consacrés à l'implantation de ce LET. Il faut bien les enfouir quelque part ces déchets, mais on n'avait pas vraiment besoin de la RMR pour ça. C'est pour mettre en valeur les matières résiduelles et générer du développement local que nous en avons besoin.

### 3-3 Réservoir de matières secondaires

Vous me direz que c'est bien beau générer du développement local, mais après tout ce ne sont que des poubelles. Eh bien non, ce ne sont pas que des poubelles. Les poubelles sont en effet devenues un réservoir de matières secondaires.

Aujourd'hui, on peut même parler d'un réservoir de matières premières, et elles sont de plus en plus convoitées. À tel point qu'en Europe, et maintenant aux États-Unis, des entreprises se sont spécialisées dans l'exploitation des vieux sites. On appelle ça le "landfil mining", ou en français le désenfouissement. En effet, le prix des matières premières qu'on y a enfoui justifie maintenant les coûts d'exploitation.



### 3-3-1 Les poubelles, c'est un CAF en ville.

Au Lac Saint-Jean, on ramasse plus de 15 000 tonnes par an de fibres de papiers et cartons dans les résidences et les ICI. J'ai demandé à un ingénieur du bois de me calculer un équivalent et voici ce que ça donne. Ces 15 000 tonnes de fibres (papiers et cartons) constituent l'équivalent en fibres de 43 605 m<sup>3</sup> de bois vert. La productivité moyenne d'une forêt résineuse étant de 100 m<sup>3</sup> bois vert par hectare, il faudrait donc couper près de 450 hectares par an pour obtenir cette quantité de bois vert à chaque année.

Comme les arbres prennent 70 ans à pousser, il faudrait un parterre forestier de 31 500 hectares, ou 315 kilomètres carrés pour produire de manière durable la fibre que les poubelles de nos maisons et de nos commerces contiennent tous les jours.

Les mêmes 43 605 m<sup>3</sup> de bois vert sont l'équivalent de 436 000 tiges. Toutes ces tiges mises bout à bout s'allongeraient sur 425 kilomètres, soit plus de deux fois la route de ceinture du Lac St-Jean! Enfin, pour charger toutes ces tiges, de bois rond il faut 1 246 camions.

### 3-3-2 C'est un puits de pétrole en ville

Et ce, de deux manières. D'une part en raison des matières plastiques que l'on retrouve dans nos poubelles. Il ne faut pas oublier que celles-ci sont fabriquées à partir de pétrole et qu'il est possible de les transformer en une foule de produits et ainsi remplacer le pétrole dont elles sont fabriquées et qui est de plus en plus cher. Au Lac Saint-Jean, nous en jetons à peu près 10 000 à 12 000 tonnes par an et certains de ces plastiques valent déjà plus de 500\$ la tonne.

D'autre part, nous générons environ 18 000 tonnes de matières organiques par an sur notre territoire et ces matières peuvent produire du méthane, gaz équivalent au gaz naturel. À une production de 150 mètres cubes par tonnes, nous pourrions en produire plus 2,5





millions de mètres cubes par an. Après épuration pour la carburation, le gaz obtenu serait l'équivalent de plusieurs milliers de litres de diesel par semaine. Et même si on n'en veut pas, les sites d'enfouissement en produisent naturellement.

Pourquoi mettre autant l'accent sur les gaz de schistes qui semblent tellement risqués à extraire alors que nous avons à notre portée une telle réserve de gaz de poubelles! D'autant plus que nous avons chez nous la Coop Nutrinor qui a déjà de l'expertise dans la vente de carburants et de propane, dans la distribution d'engrais et qui vend des composts de toutes sortes par le biais de son réseau de quincailleries coopératives.

### 3-3-3 C'est aussi une mine en ville

L'édition du magazine Science et Vie de mai 2012 titrait en une : cuivre, or, zinc, uranium, phosphore... alerte à la pénurie. On y expliquait que 26 minerais vont bientôt nous manquer. À titre d'exemple, on citait le platine, élément actif des convertisseurs catalytiques des voitures (l'antipollution) qui est devenu si rare et si cher que des projets sont à l'étude pour fabriquer de grosses balayeuses qui parcourront les routes en ramassant les poussières pour en extraire le précieux platine.

Durant les dernières semaines, les médias faisaient d'ailleurs état du fait que, malgré le fait que la récupération des métaux soit largement déployée, 50% des métaux que nous consommons se retrouvent encore dans nos poubelles.

Et nous voudrions donner tout ça pour les 30 prochaines années à des compagnies privées de l'extérieur et cotées en bourse? Enrichir ses actionnaires étrangers et que nous n'ayons plus un mot à dire? Comme pour l'exploitation de nos rivières et de nos forêts? Pour eux, c'est évidemment un placement très lucratif qui va prendre énormément de





valeur. De notre part, c'est tout simplement irresponsable. Non, ne touchez pas à nos déchets. Pour reprendre une expression chère à nos amis du Carrefour Environnement Saguenay :

## **Ça ne doit pas traverser le Parc**

### 3-4 Hébertville est-il le meilleur choix?

La question de l'heure: Hébertville est-il le meilleur choix? En fait non. Il n'y a pas de bon site pour implanter un LET. Il n'y a que de mauvais sites. Mais, dans ce cas-ci, bien que pour ceux qui sont directement impactés ce soit le plus mauvais choix, collectivement il s'agit très probablement le moins mauvais site.

En effet, ces trois dernières années la RMR aura traversé un processus complexe d'études sophistiquées, réalisées par des professionnels expérimentés et qui auront été scruté sous tous les aspects et en détail.

Ce n'était cependant pas assez. Le Ministère de l'Environnement exige le dépôt d'une étude d'impact très fouillée que ses propres experts, et ceux des autres ministères concernés, ont étudié dans le fin détail et posé des questions supplémentaires jusqu'à ce qu'ils soient pleinement satisfaits.

Enfin, le processus d'Audiences du BAPE, dont la réputation n'est plus à faire, va revoir l'ensemble de la démarche avec les différents acteurs pour s'assurer de la légitimité de la demande de la RMR. Je peux facilement comprendre que les opposants ne seraient satisfaits que si le LET s'installait ailleurs. Mais, comme citoyen contribuable, je considère que l'ampleur de ce processus me rassure suffisamment.

### 3-5 L'incinération



Avant de clore ce chapitre, un mot sur l'incinération. Il s'agit de la destruction de matières résiduelles qui ont de la valeur et qui vont en prendre bien plus au fil du temps. J'ai trois principaux arguments contre cette technique et ses promoteurs.

C'est une forme de production d'énergie très peu efficace et très dispendieuse. Il faut des clients pour la vapeur générée. Dans l'état actuel des choses, comment s'assurer qu'une papetière peut être un client fiable à long terme. À Québec, après la fermeture de l'usine qui achetait la vapeur de l'incinérateur, cet équipement n'est plus du tout aussi attrayant.

Pour que ce genre d'infrastructure soit rentable, il faut garantir des tonnages. C'est le contraire du bon sens et des orientations des politiques de gestion des matières résiduelles. D'ailleurs, les médias faisaient récemment état d'une communauté scandinave qui se voit dans l'obligation d'acheter des déchets un peu partout en Europe pour honorer son contrat avec un entrepreneur.

Enfin, si en bout de ligne, et malgré des efforts de réduction et de recyclage audacieux et soutenus, il reste toujours des déchets avec un potentiel énergétique, pourquoi payer une entreprise pour le faire à notre place. Avec un contrat de 25 ans en poche, même moi, je pourrais aller emprunter à la banque!

Nous agissons ainsi comme ces élus d'Alma clairvoyants et visionnaires qui, il y a des années, ont mis en place leur propre réseau de distribution électrique. Nous en ferons une infrastructure publique gérée pour, par et avec le milieu, et au profit du milieu.



## 4- Des exemples

Pour illustrer notre propos, je vous donnerai quelques exemples d'utilisation de matières résiduelles qui peuvent se réaliser dans notre milieu, générer des retombées locales et collaborer à une base économique plus diversifiée et plus résiliente, et affranchir en partie le RMR de la dépendance aux marchés mondialisés.

Ne vous y trompez pas, il ne s'agit que de quelques exemples. La liste aurait pu s'allonger beaucoup, mais tel n'est pas l'objet de ces audiences. Par ailleurs, nous avons délibérément introduit un biais dans cette liste. Il s'agit de petits projets, réalisés avec les volumes disponibles ici et dont les produits peuvent trouver des marchés locaux.

Nous croyons en effet, que les très gros projets, même s'ils ont aussi parfois leur intérêt, nous rendent plus vulnérables parce qu'ils impliquent un type de concurrence d'un autre niveau et engendrant d'importants coûts de transports.

Cependant, dans tous les cas, nous avons deux recommandations à formuler à cet égard. Tout d'abord, nous sommes fermement convaincus que la RMR doit garder un contrôle sur cette "banque" de matières secondaires afin qu'aucun promoteur ne puisse se l'approprier et éventuellement en déménager la transformation ailleurs. Ces matières doivent continuer d'être mise à contribution pour le développement local.

Ensuite, la RMR devrait se doter au plus tôt d'un cadre stratégique formel pour guider ses interventions. On doit y préciser les paramètres qui permettront de préciser dans quels types de contextes la maîtrise d'oeuvre sera sous le contrôle de la RMR, en partenariat ou



encore confiée à des tiers et ce, qu'ils soient privés ou d'économie sociale.

De même, un ordre de priorité doit être précisé en fonction des problématiques rencontrées par la RMR et celle-ci doit avoir les ressources humaines et financières pour que soient effectuées des activités de veille ciblées et systématiques et afin de pouvoir s'impliquer à tout le moins pour les étapes de pré faisabilité. Enfin, il faut trouver moyen de faire à contribuer à ce chantier les organismes de développement locaux.

#### 4-1 Micropapetière

Lorsqu'il est question de l'industrie papetière, nous sommes habitués à penser en termes de gros volumes et d'investissements pharaoniques. C'est sans compter sur le fait qu'il existe aussi des équipements pour de tous petits volumes et qui sont très performants. En fait, c'est à partir d'une tonne par jour et pour fabriquer des produits comme le papier tissus, notamment du papier de toilette.





#### 4-2 Biométhanisation

Nous avons fait état de ce dossier plus haut, mais ajoutons que c'est un dossier qui pourrait être emblématique. En effet, le méthane brut, une fois épuré peut servir de carburant, ce qui tout d'abord entraîne des économies intéressantes et présente un bilan de réduction de GES positif. Mais sur le plan communicationnel, l'image serait très forte: les camions de poubelle qui propulsés grâce à l'énergie de nos résidus de fruits et légumes. "Retour vers le futur" sera devenu réalité et les pelures de légumes que nous mettrons dans nos bacs de matières organiques serviront à faire rouler les camions qui les ramassent.

#### 4-3 Diésel de pneus

C'est bien connu, les vieux pneus sont fabriqués de caoutchouc de synthèse: du pétrole. Les écocentres du Lac St-Jean à eux seul en génèrent 250 tonnes par an et ils sont tous expédiés à l'extérieur de la région. Bien qu'il n'existe aucune statistiques précises, si on ajoute les pneus consignés d'autres sources et les pneus sur-dimensionnés, ce sont certainement entre 1000 et 1500 tonnes par an de vieux pneus dont les résidents et entreprises du Lac St-Jean doivent disposer.

Par le biais d'un procédé de pyrolyse connu, maîtrisé et déjà utilisé un peu partout à travers le monde, ces volumes pourraient être transformés en plus ou moins 1 250 000 litres de carburant diésel qui à son tour pourrait être utilisé par des véhicules municipaux et ainsi mieux faire rouler nos taxes.

#### 4-4 Dalles de verre

Récemment, les difficultés de l'approche de traitement et de recyclage du verre ont fait l'objet de plusieurs reportages dans les médias.





Cette approche centralisée est en effet fragile et nécessite des frais de transport et de traitement coûteux pour les centres de tri et les municipalités.



Par ailleurs, plusieurs entreprises, notamment européennes, ont mis au point des produits de dallage à partir de vieux verre ([http://www.e-esportec.fr/fiches\\_pdf/D%20ECOVERR.pdf?page=43](http://www.e-esportec.fr/fiches_pdf/D%20ECOVERR.pdf?page=43)). Différentes utilisations sont possibles et le coup d'œil est parfois étonnant. Ce genre de projets est tout à fait possible dans notre contexte, et la clientèle municipale pourrait à elle seule justifier un démarrage.

#### 4-5 Du bardeau d'asphalte en asphalte de bardeaux

Le bardeau des toitures, bien que bénéficiant de garantie sur d'assez longues périodes, doit être remplacé périodiquement, ce qui entraîne





d'importantes quantités de résidus d'asphalte. Le bardeau de chaque couverture pèse en moyenne une tonne, et les écocentres à eux seuls en ramassent 1700 tonnes par an.

Tous les tests et autorisations nécessaires ont déjà été effectués afin de permettre d'en inclure une proportion déterminée dans le mélange de béton bitumineux. Nous avons fait des sondages auprès des compagnies d'asphalte régionales et celles-ci se sont dites intéressées par ce procédé, mais que pour ce faire, il doit y avoir de la demande. Encore une fois, ce sont les municipalités qui sont la clé.

Enfin, les médias faisaient récemment état d'une nouvelle technologie mise au point au Québec pour colmater les nids-de-poules. En plus de permettre des réparations bien plus durables, cette technologie entraîne des économies considérables. Il s'agit à nouveau d'une opportunité à la portée des municipalités et qui fait tout plein de sens pour les contribuables et les usagés des écocentres.

## **5- En conclusion**

Parler de déchets et de lieux d'élimination n'a jamais suscité de débordements d'enthousiasme. Mais, en ces temps où la crédibilité des élus municipaux est à son plus bas, les citoyens ont désespérément besoin d'entendre parler d'une autre forme de politique.

Une politique visionnaire et audacieuse, qui sait nous faire rêver et nous proposer un projet de société auquel nous souhaitons adhérer. Bien sur, il faut un LET, mais nous avons besoin de savoir ce que nos élus veulent faire pour qu'on y enfouisse le moins de choses possible. Nous voulons être rassurés qu'ils ne sont pas seulement à la recherche d'un trou où se débarrasser vite fait de tous déchets et ne plus en parler.





Plusieurs pas ont été faits et bien faits. La RMR est aussi l'une des organisations municipales qui a poussé le plus loin son implication et son emprise sur la gestion des matières résiduelles. Cependant, si au Québec notre milieu a déjà été à l'avant-garde en ces questions, ce n'est plus du tout le cas et nous prenons davantage de retard année après année. Je suis un fervent partisan du contrôle municipal de la GMR, mais pas dans le but de retarder les mesures le plus loin possible.

Dans l'avenir, il ne restera à disposer que de petites quantités de déchets ultimes pratiquement inertes. Éliminer des matières résiduelles paraîtra à nos descendants comme ayant été un choix irresponsable et d'une courte vue absolument impardonnable. Une navrante myopie collective.

La jeune génération est de plus en plus sensible à ces valeurs, et notre société est vieillissante, notamment en région. Pour attirer ces jeunes et les garder chez nous, il faut regarder vers l'avenir, mais ce n'est pas assez. Il faut le créer.

---

Pour information :

Groupe Coderr,

Gérald Tremblay :

418-668-5377 (poste 2108)

[geraldtremblay@coderr.ca](mailto:geraldtremblay@coderr.ca)